

Comité de village de Lanton-

11 10 2022

A 18h30h - salle du conseil Municipal.

Membres du comité :

PEUCH Annie France Référente –adjointe du maire

BOUHET Lionel (Abs excusé)

CHAUME José (Abs)

GOULEY Marie Elisabeth

HELLEY Claudine

JEUNHOMME Yvon

LANNES Brigitte- Secrétaire

METIVIER Brigitte

MUNCH Janine (Présidente)

POZI Pablo (Abs)

RUBIO Patrice (Abs)

SALLES de SAINT PAUL Philippe

ORDRE DU JOUR :

Première partie : Les brèves d'Annie-France

Deuxième partie : Questions des habitants et leurs réponses

Troisième partie : Questions diverses

Partie I : Les brèves d'Annie-France :

Les petites nouvelles de notre ville en ces quelques semaines d'été.

- En août, abattage de deux chênes au lotissement des « petits oiseaux », 2 pins au Rénêt, par nécessité.
- Poubelles installées au bassin de baignade en accompagnement de deux bancs.
- Brande installée à la Sablière sur la zone pique-nique,
- Vestiaire de plage installé au bassin de baignade.
- Figurines « prévention handicap » installées en face de la poste et près du distributeur bancaire à Cassy.
- Les travaux du cimetière se poursuivent, le remblaiement est en cours : pose de drains, ceinture béton, sédiments mélangés au sable/ chaux : 1,60 m de remblai plus un écoulement pluvial à réaliser. Le cimetière sera terminé en fin d'année même s'il ne sera pas ouvert. Un aménagement de bancs et d'abri suivra.

Partie2 : RÉPONSES AUX QUESTIONS GLANÉES LORS DES DIFFÉRENTES RENCONTRES AVEC LES LANTONNAIS

- ENVIRONNEMENT :

Q. La première question est une demande récurrente des habitants du quartier, des nouveaux venus, déjà formulées par le comité de village et les riverains : souhait d'un aménagement de l'« esplanade de la gare », terrain nu, sans aucune ombre, triste et désolé, alors que la vie entoure de plus en plus ce lieu, qui est de plus en plus construit depuis 3 ou 4 ans. Une remise en paysage arboré et fleuri de ce lieu presque abandonné est souhaitée (un lieu de repos, d'ombre, d'arbres, de bosquets, de fleurs, de promenade, de jeux pour enfants, de rencontres conviviales avec le voisinage).

En parallèle, depuis l'an dernier et surtout cet automne, un projet de café jardin anime l'Espace de Vie Sociale, « Grain de sel ». Où le faire ? La mairie propose ce terrain près de la base de vie des services techniques, la MAS propose un peu de son territoire. Après réflexions et visites de terrains, le site de la gare est choisi par « Grain de sel » pour organiser un jardin partagé collectif, accompagné d'une possibilité de café collaboratif.

R. Le projet devient global et les deux propositions sont possibles, cohérentes ; le CAUE est en réflexion parallèle, et les deux partis partageront l'espace mis à disposition. Les intérêts sont complémentaires et en direction des habitants. Cependant, plusieurs réseaux et canalisations sont identifiés en sous-sol et constituent des servitudes à observer. Les deux projets doivent prendre en compte ces obligations légales et les restrictions de terrain induites nécessitant certains aménagements impératifs.

Légalement, une déclaration de travaux est nécessaire et les projets doivent être validés par les instances et les différents intervenants. Le comité de village tout comme Grain de sel mettent ensuite en œuvre ces projets, sous l'égide de la Municipalité.

Une proposition de recherche d'essences d'arbres possibles est faite aux personnes du comité de village : deux d'entre elles sont partantes pour faire ces recherches.

Bassin de baignade :

Q : Peu d'ombre sur ce bassin, non sur la plage mais en retrait bien sûr, près des tables, des lieux de repos, de goûter, que l'on souhaiterait ombragés et qui ne le sont pas ; les palmiers ne font aucune ombre, sont malades en plus, quelques plantations ont été également faites alentour mais sont en très mauvais état ! Un aménagement de ce terrain pourrait-il se faire en ce sens pour les années futures ?

R : L'aménagement de l'entrée du Domaine de Certes est toujours d'actualité, le Conservatoire est toujours partie prenante, l'entrée sera aménagée, et les environs suivront dans la continuité des travaux et aménagements, racks à vélos, compris ; Ce projet sera complémentaire permettant un traitement environnemental homogène sur l'ensemble de ce secteur.

Moustiques :

Q : Foisonnement de moustiques, cette année, une démoustication est-elle possible ? En outre, on peut constater qu'il y a de moins en moins de prédateurs : oiseaux divers, passereaux, chauve-souris, hirondelles, moins de bosquets, moins de haies arbustives...un contre sens !

R. Cet été le SIBA a recherché des solutions concernant les moustiques qui se sont avérées inefficaces. L'ARS interrogée, estime qu'il nous faut vivre avec ces désagréments. Les moustiques sont la nourriture des oiseaux des chauve-souris, des hirondelles. Il nous faut les protéger.

Q. Une information concernant la taille des haies, les tontes, la préservation des arbres à feuilles et fleuris, le débroussaillage, l'interdiction des pesticides, des herbicides, la tonte est demandée pour tous les habitants de la commune.

R. Un dossier se doit d'être fait sur tous ces sujets et distribué à tous les habitants.

Q . Ombre sur le parvis de l'église est demandée. Sans oublier banc et possibilité de repos.

R. Lorsque les travaux du cimetière seront terminés, des aménagements environnants seront effectués : bancs, abri, racks à vélos...

- SECURITE:/ CIRCULATION/TRAVAUX/AMENAGEMENTS

Q. Questions nombreuses de la circulation et la vitesse sur la route de Blagon depuis la fermeture de la route de la Sablière. la route de Blagon semble amplifiée en circulation Proposition de mettre la route de la sablière en sens unique. Mise en sécurité de la route de Blagon en urgence route dangereuse.

R. suite à la fermeture de la route de la sablière, une analyse de la circulation sur les routes alentour a été mise en œuvre. Des analyses de trafic avec les services et les matériels de la Préfecture et ceux de la police Municipale, avant et après la fermeture de la route de la sablière; les pétitionnaires ont été reçus en mairie, et ont eu les résultats de cette analyse ; les mesures montrent que les sentiments, les impressions manquent d'objectivité et sont non fiables :

Aout 21 : 4100 véhicules/jour

Aout 22 : 4800 véhicules/jour

En montant vers Bordeaux il y a une baisse et ce, dans les deux sens.

2021 : 2563

2022 : 2172

Rue du pont des chèvres :

2021 : 6161

2022 : 3522

Une courbe de trafic a été faite sur les deux années, elles sont sensiblement identiques : Le trafic est donc reporté sur la D3 ; Le but était de canaliser la circulation, préserver les routes secondaires, tranquilliser la périphérie de la ville, remettre la circulation sur la départementale, éviter la formation d'une rocade, ce qui était le cas!

On peut remarquer que la vitesse est excessive le plus souvent, 68 km/h en moyenne pour 56% des véhicules, sur la route de Blagon. Des travaux de mise en sécurité seront effectués dès ce mois d'octobre : radar vers le carrefour des pompiers, avec lecture des plaques dans les deux sens, un radar à l'entrée de Lanton route d'Audenge, un est en place rue de Bordeaux, 3 seront installés à Blagon dont un vers Derly.

Les cyclistes ne respectent guère les stops ; sur la route de Blagon, la société Colas a fait le point des travaux nécessaires pour la vitesse et la sécurité en cet endroit. Des solutions ont été trouvées et planifiées, pour la sécurité de la route, les bordures de route. Perspectives : plateau amortisseur au croisement piste et route, renforcement de la signalétique, réduction de l'entrée de la rue Raynaud sur la route de Blagon. Un cheminement piétonnier est à faire ; ce dossier n'est pas encore abouti. De plus, une convention d'aménagement avec le Département est nécessaire. Ces aménagements ne se feront pas avant 2023/2024. Pour information : les coussins berlinois sont devenus interdits sur les départementales pour des raisons de sécurité.

INFORMATIONS issues de la réunion CLCTP du 7 octobre 22.

Q.Rue de Lénan : un ralentisseur retiré n'est pas encore remis en place.

R. Ce ralentisseur était arraché, et présentait des risques pour les véhicules.

Q- Toujours le problème des trottoirs d'Inter marche sur lesquels se garent les voitures...

R. Mr Durou a encore vu il y a peu, Mr Mâtine, le Directeur, qui estime devoir payer seulement une partie des frais, propose de mettre en place des spots lumineux, la mairie devra faire le reste des travaux, passage piéton actuel non valide, à modifier, barrières de protection à installer...

Q- Aménagement de la route de l'église très utilisée, trottoirs, vitesse, piste cyclable...pour la sécurité des piétons, cyclistes et véhicules.

R. A voir, pour une possibilité de nouveau chaucidou aménagement d'une route partagée ; Ces travaux se feront en suivant ceux des aménagements sécuritaires de la route de Blagon.

-VELO/ CYCLISTES

Q. la piste cyclable est endommagée entre la route de Blagon et la rue Hazera

R. Sujet non vu, passé à la trappe.

Q . Où en sommes-nous du plan vélo ?

R. Il est toujours d'actualité, en prévalidation, et dans sa totale globalité.

Q. Pour les cyclistes, des transversales de la piste pour accéder au littoral sont jugées impératives.

R. Le cabinet IRIS, est en cours de conclusion pour notre commune ; le but est de renforcer et optimiser l'existant ; ce dossier avance et est en cours de budgétisation et de demandes de subventions.

-VIE GENERALE DES HABITANTS :

Q. Peut-on passer à pied entre le chemin du Braou et la rue Van Gogh ? ce chemin est il devenu privé et réservé aux habitants des jardins d'Antoinette

R. Cette résidence est et a toujours été privée.

Q. les chiens sont ils autorisés à se baigner dans les eaux des écluses ? ils dérangent les animaux présents.

R. Les propriétaires sont passibles d'une amende.

Q. Grandes difficultés à accéder au service urbanisme, difficulté de RV, temps d'attente ...que faire ?

R. Problème persistant, Il manque depuis quelque temps de personnels, congés divers, dont maladie.

Q. Une possibilité de vide grenier organisé par rue est proposé par une habitante.

Autre sujet non vu, désolée.

Q. Domaine de Certes : le plan est exposé à l'envers de notre vision.

R. Notre Elu de l'environnement a rencontré un responsable du Domaine et lui a parlé du sujet qui sera vu. Il suffit de se repositionner pour lire le plan sans souci. Avec une petite réflexion exigée...

Q. - la propreté près du bassin de baignade (ainsi qu'à la plage Suzette) est à revoir. Les déchets sont légion et les toilettes sont sales !

R. Les toilettes sont nettoyées 3 fois par semaine, les poubelles régulièrement vidées. La propreté des citoyens est seule responsable de ces dégradations et malpropreté de ces lieux.

Q. Travaux de killing : une habitante de Lanton peut proposer ses œuvres pour exposition.

R. Possibilité de voir avec la responsable de la médiathèque quelles sont les possibilités d'exposition.

Q. Pour plusieurs personnes, de gros problèmes de communication existent dans la commune ; en particulier concernant les événements ou les projets mal ou non connus, nécessité d'informer en amont de leur mise en place. Proposition d'une newsletter mais ne pas oublier le manque ou la non utilisation d'internet pour un grand nombre d'habitants. Internet ne fait pas tout pour tous ! Cessons de raisonner internet !

R. Il apparait à tous que les manifestations communales sont programmées, diffusées avant leur mise en œuvre, mais peut être insuffisamment. La communication sera précisée et séquencée dans les mois à venir. Jusqu'à présent, il manquait du personnel au service communication. Très bonne idée que le projet de newsletter !

Q- Rappel impératif à faire à tous les habitants de Lanton pour les nuisances diverses causées par les participants, obligations d'élagage et autres activités de jardin, pas de pesticides, entretien des haies, sécurités diverses dont incendie ...bruits dérangeants... et que faire si les ennuis sont trop importants... ?

R.A voir pour concevoir des articles sur ces sujets dans la revue de la mairie régulièrement.

Q. Quel est le devenir de la RPA, les habitants sont inquiets pour son avenir ?

R. Il n'y aura pas de communication tant que le projet ne sera pas ferme et signé donc définitif avec Enéal!

Les travaux de l'été étaient des travaux de maintenance obligatoires et indispensables indépendamment de la construction de la nouvelle RPA.

Q. Quel devenir pour la gare de Lanton ?

R. Ce bâtiment fait partie du patrimoine de la Ville et sera réhabilité suivant son architecture originelle ; une réflexion est menée sur son utilisation future mais non encore aboutie : bureaux, archives, autres... ?

Q. Le projet de fermeture de la poste dès janvier pose de sérieux soucis et beaucoup d'inquiétude aux personnes dépourvues de moyens de locomotion ou trop âgées. La Mairie pourrait elle installer un bureau spécifique pour mandat, lettres et colis et les services les plus utiles ?

R. Cette nouvelle n'était pas une surprise mais est un problème pour tous les habitants surtout les plus âgés et les personnes sans véhicules. La mairie réfléchit activement à des alternatives possibles, comme une agence communale, avec des questionnements multiples : où, avec quels moyens, articulation avec la poste, quel coût pour la Commune? La poste se désengage actuellement de plus en plus, un peu partout.

Les réponses ont été données lors d'une réunion préalable à la réunion du comité avec des élus et techniciens des services.

La séance du comité se termine vers 21h. Compte rendu, des 12/17 octobre 2022. J.Münch.